

RAPPORT
ANNUEL
2016

DE CATALYSEUR FIERTÉ

40^e rapport annuel



TABLE DES MATIÈRES

ACTIVITÉS
DU CA **16**

MISSION **03**
ÉTATS
FINANCIERS **18**
Rapport de l'auditeur
indépendant

MOT DU
PRÉSIDENT **04**
NOTES
COMPLÉMENTAIRES **24**

PROJETS
ET INITIATIVES **06**
ANNEXES **27**

REVUE
LEADER **13**
ADMINISTRATION **28**

GOUVERNANCE **14**
COORDONNÉES **29**

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, 2016.

MISSION

« ÊTRE UN **LEADER D'INFLUENCE**
EN ASSURANT LE **RAYONNEMENT**
ET LE **DÉVELOPPEMENT** DU DG,
EN FAVORISANT LE **RÉSEAUTAGE**,
TOUT EN CONTRIBUANT À L'ÉVOLUTION
DU MOUVEMENT DESJARDINS. »

Fondée en 1977, l'Association des directrices et des directeurs généraux de caisses Desjardins est une association à laquelle les directeurs généraux de caisses Desjardins adhèrent librement. Son taux d'adhésion, pour l'année qui vient de se terminer, est de 95 %.

MOT DU PRÉSIDENT



UNE ASSOCIATION EN ACTION

Cette année, alors que l'Association entame sa quarantième année d'existence, nous avons fait une importante réflexion afin de poursuivre son développement, de préserver sa viabilité et d'en assurer la pérennité. Au-delà de la modification des règlements généraux, de la proposition de l'ajout des DCDE à titre de membres auxiliaires et du développement d'un nouveau cadre d'action, c'est un virage que nous souhaitons réaliser.

L'ADGC en action, elle est là pour rester et nous allons le démontrer. Avec vous.

Nul doute que l'ADGC répond à un besoin et qu'elle joue un rôle de premier plan, tant auprès des directeurs généraux que dans le cadre plus grand des rapports entre les caisses et la Fédération. Son influence est grandissante au sein du Mouvement Desjardins. D'ailleurs, le taux d'adhésion des DG se situe à 95 %, une hausse de près de cinq pour cent depuis l'an dernier. Malgré une diminution importante du nombre de DG en raison du regroupement de plusieurs caisses, le Congrès annuel de septembre 2015 a vu le taux de participation de ses membres augmenter par rapport à celui de septembre 2014. Le dîner-conférence a aussi connu une affluence importante. Pour les DG, la fierté de faire partie de l'ADGC sera un gage de sa pérennité. Catalyser

cette fierté a été le modus operandi de l'Association tout au long de la dernière année et le sera pour les suivantes.

Un sondage conduit auprès des membres en mars 2016 a révélé que leur satisfaction à l'égard de l'ADGC était de 77 %. L'étude a confirmé que selon eux, l'Association favorise le réseautage et qu'elle les représente bien, mais qu'elle doit davantage influencer le Mouvement Desjardins. À la suite de ce sondage, nous avons fourni des efforts importants afin de poser des gestes concrets. Un nouveau fonctionnement a été mis en place au CA afin de faire systématiquement un « tour de régions » auprès des administrateurs, et de prendre note de tous les enjeux et préoccupations des DG à l'échelle du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. De plus, un nouveau document encadre dorénavant chaque dossier en déterminant son porteur, une action et un suivi.

Dans la foulée de ces démarches, nous avons posé des gestes afin d'évaluer les retombées de la politique automobile, développé un mémoire dans le cadre de l'élection à la présidence, effectué un sondage en ce qui a trait à la compréhension de la nouvelle offre RH en caisses, demandé et obtenu un nouveau Forum DG et dressé un portrait de l'application des SSD. Et ce ne sont

que des exemples. Après chaque rencontre, un compte rendu est acheminé à l'ensemble des membres afin de vous tenir au courant des actions de votre association.

Nous souhaitons que chaque DG soit fier de la place qu'il occupe et ne perde jamais de vue qu'en tant que leader de sa caisse, il a un impact réel sur l'avenir du «Tout-Desjardins».

Regroupés dans une association forte, les DG des caisses Desjardins ont de l'influence. Individuellement, ils sont écoutés lorsqu'ils prennent la parole. Ils peuvent s'exprimer en toute liberté sur les enjeux qui les préoccupent et engendrer des discussions. Ensemble, dans la proximité engendrée par leur appartenance à une association qui les défend, les représente et les stimule, ils deviennent meilleurs et incontournables lorsque vient le temps, pour le Mouvement Desjardins et la Fédération, de prendre de grandes décisions.

Acteurs importants et témoins actifs d'un monde financier en pleine transformation, les membres de l'ADGC sont confrontés quotidiennement à des obstacles de taille et relèvent des défis qui sont autant de sources de fierté. Dans leur course quotidienne, ils peuvent compter sur leur association, l'ADGC, pour soutenir et propulser leurs actions, pour catalyser leur fierté.

Nous comptons sur des DG mobilisés (et notre récent sondage a démontré une mobilisation de 86 %), mais également sur des DG engagés qui s'expriment sur les sujets qui les touchent, qui prennent position afin que nous le puissions aussi à notre tour. Je suis fier des accomplissements de la dernière année, et je suis sûr que la prochaine est prometteuse pour les DG et pour l'ADGC. N'est-ce pas qu'à 40 ans, on a la vie devant soi ?

Aussi, je tiens à saluer l'engagement des membres du conseil d'administration de l'ADGC. Je suis heureux de pouvoir compter sur une équipe de leaders aussi mobilisés.

En terminant, je remercie notre directrice générale, M^{me} Manon Goudreault, ainsi que toute l'équipe du secrétariat.

Le président,



Johnny Roy | Août 2016

« REGROUPÉS DANS UNE
ASSOCIATION FORTE,
LES DG DES CAISSES DESJARDINS
ONT DE **L'INFLUENCE.** »

PROJETS ET INITIATIVES

Le rôle de l'équipe du secrétariat est de s'assurer que l'Association joue son rôle et accomplisse sa mission auprès de ses membres et du Mouvement. Voici l'essentiel des initiatives qui ont été prises au cours des 12 derniers mois par le CA et les comités responsables des différents projets.

Réflexion sur le développement de l'Association, sa viabilité et sa pérennité

Sondage

Services de l'ADGC

Cadre d'influence

Congrès

Être DG

Dîner-conférence

Gilbert Rozon – L'inventivité en affaires

Webinaires

Fonds des régions

Activités locales de ressourcement

Réflexion sur le développement de l'Association, sa viabilité et sa pérennité

En 1999, le Mouvement Desjardins comptait plus de 1000 caisses. Aujourd'hui, le réseau en compte moins de 315. Si le regroupement de caisses et le départ de DG sont inévitables, cette situation met en lumière le rôle d'autant plus important que l'Association joue auprès de ses membres ainsi que la nécessité d'assurer son développement, sa viabilité financière et sa pérennité. L'Association a ainsi poursuivi sa réflexion cette année afin de prévoir la diminution du nombre de DG qui affecte notamment ses revenus de cotisation et sa pérennité. Elle a également redéfini son fonctionnement afin de répondre encore mieux aux besoins de ses membres.

NOMBRE DE DG DU RÉSEAU DES CAISSES

1999	2016
+ de 1000	- de 315

Différentes actions ont découlé de cette réflexion sur le plan des finances. De fait, plusieurs scénarios ont été évalués afin de revoir le calcul de la cotisation dont le taux est demeuré le même depuis trois ans. Suivant les excellents résultats financiers de l'année et la hausse du membership, une recommandation pour la reconduite de la même forme de calcul de la cotisation aux mêmes tarifs sera faite pour 2016-2017. Cependant, il est possible que des changements soient apportés pour 2017-2018. Des scénarios ont également été évalués quant à l'orientation stratégique à prendre pour la revue de l'Association. L'intégration des DCDE à titre de membres auxiliaires a aussi fait l'objet de discussions générant non seulement de nouveaux revenus, mais permettant d'étendre le cercle d'influence de l'ADGC. Un vote en ce sens sera ainsi porté lors de l'AGA.

Sur le plan du fonctionnement de l'ADGC, il a d'abord été convenu de mettre en place un sondage auprès des membres afin de connaître leur niveau de satisfaction et leurs attentes. Les résultats de ce sondage sont présentés sommairement aux prochaines pages. Des actions découleront évidemment du portrait qu'il nous a permis de dresser.

Par ailleurs, le fonctionnement de l'Association et de ses rencontres a été revu afin d'encadrer davantage les actions. C'est ce que nous appelons le cadre d'influence.

Ainsi, plusieurs chantiers sont en cours. En prévision du 40^e anniversaire de l'Association qui sera célébré dans quelques mois, il nous importait de mettre en place des paramètres d'actions solides.

Sondage — Services de l'ADGC

En mars 2016, soucieuse d'offrir un service qui répondait aux besoins de ses membres, l'ADGC a mandaté la firme de sondage Aramis afin de réaliser une étude auprès de ses membres quant à leur opinion et leurs suggestions d'améliorations à l'égard des services offerts par l'Association. Un sondage pratiquement identique avait été mené en juin 2011 par la même firme. Nous avons ainsi été en mesure de comparer les données et d'en tirer des conclusions.

La collecte des données a été effectuée au moyen d'un sondage internet auquel près de 40 % des DG ont répondu. Voici les résultats :

Profil des répondants¹

La très grande majorité des répondants œuvrent au sein de caisses situées au Québec (93 %).

Ils œuvrent au sein de caisses de strate...

- 1 → 5 %
- 2 → 24 %
- 3 → 47 %
- 4 → 24 %

Ils sont âgés de...

- moins de 40 ans → 4 %
- 40 à 49 ans → 28 %
- 50 à 59 ans → 58 %
- 60 ans et plus → 10 %

Ils travaillent au sein du Mouvement depuis...

- moins de 5 ans → 1 %
- 5 à 10 ans → 3 %
- 11 à 15 ans → 6 %
- 16 à 25 ans → 30 %
- plus de 25 ans → 60 %

Ils occupent leur emploi de DG depuis...

- moins de 5 ans → 20 %
- 5 à 10 ans → 24 %
- 11 à 15 ans → 17 %
- 16 à 25 ans → 27 %
- plus de 25 ans → 12 %

¹ Données réelles non pondérées
Le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

Satisfaction générale

Tous éléments confondus, les membres de l'ADGC sont généralement satisfaits à la hauteur de 77 % des services offerts par leur Association (résultat juin 2011 : 78 %). Une satisfaction stable par rapport au dernier sondage mené en juin 2011.

Ils sont davantage en accord que l'ADGC :

- favorise le réseautage → 81 %
- les représente bien → 74 %
- répond à leurs besoins et à leurs attentes → 72 %

Ils sont moins en accord que l'ADGC :

- facilite leur travail → 56 %
- agit comme véritable leader d'influence auprès du Mouvement → 65 %
- favorise leur développement professionnel → 58 %

En regard aux questions adressées, il apparaît que les deux éléments suivants doivent être améliorés en priorité :

- L'ADGC doit davantage agir comme leader d'influence auprès du Mouvement.
- L'ADGC doit davantage faciliter le travail des membres.

Revue *Leader*

Le lectorat de la revue *Leader* en est satisfait à la hauteur de 83 %, un résultat également stable par rapport au sondage de juin 2011 (84 %).

Les membres consultent la revue *Leader* selon les fréquences suivantes :

- toujours → 46 %
- régulièrement → 40 %
- rarement → 12 %
- jamais → 2 %

Le lectorat de la revue *Leader* la consulte dans les proportions suivantes :

- en totalité → 37 %
- en grande partie → 43 %
- à moitié → 12 %
- en partie → 9 %

Les sections les plus consultées sont :

- « Nouvelles des régions » → 89 %
- « Éditorial » → 74 %
- « Mot du président » → 73 %
- « Dossier » → 73 %
- « Nominations et retraites » → 72 %
- « Tendances » → 70 %

Les sections les moins consultées sont :

- « Publicités » → 18 %
- « Textes des filiales » → 43 %

Par ailleurs, les répondants indiquent que le nombre de parutions pourrait être réduit de 5 à 4 dans une proportion de 85 %. L'Association poursuivra donc cette réflexion.

Le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

Site internet

Les utilisateurs du site internet de l'ADGC en sont satisfaits à la hauteur de 75 % (résultat juin 2011 : 72 %).

Les membres consultent le site internet de l'ADGC selon les fréquences suivantes :

- quelques fois par mois → 9 %
- quelques fois par année → 66 %
- jamais → 25 %

Les principales raisons des membres ne consultant jamais le site internet sont :

- manque de temps → 42 %
- manque d'intérêt → 26 %
- manque de convivialité → 13 %

Webinaire

Le tiers (33 %) des membres a, dans la dernière année, participé à un webinaire de l'ADGC.

Les principales raisons des membres n'ayant jamais participé à un webinaire de l'ADGC sont :

- manque de temps → 41 %
- manque d'intérêt → 21 %

Degré de mobilisation

Les membres de l'ADGC évaluent leur degré de mobilisation en tant que directeurs généraux chez Desjardins à la hauteur de 86 %, un taux en importante hausse par rapport au résultat d'un sondage éclair réalisé en juin 2013 (78 %).

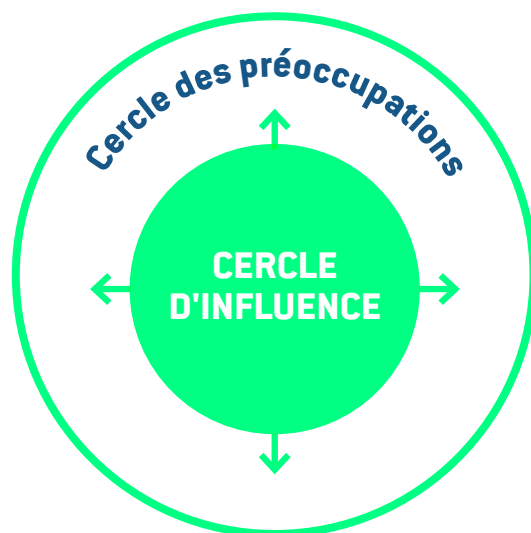
Membership ADGC — DCDE

La très grande majorité des membres de l'ADGC (82 %) estime qu'elle devrait ouvrir son membership aux directeurs de centres Desjardins Entreprises (DCDE).

En plus de ces informations quantitatives, les répondants du sondage ont été très généreux dans leurs réponses et ont fourni de précieuses informations permettant de dresser un portrait clair de leur appréciation des services rendus par l'Association et de leurs attentes. L'ensemble de ces commentaires ont pu être regroupés dans sept catégories pour lesquelles le conseil d'administration a convenu de dresser un plan d'action.

1. Importance de connaître de façon encore plus proactive les enjeux des DG.
2. Tabler sur le pouvoir du groupe.
3. Informer les DG plus régulièrement des travaux de l'Association.
4. Faire valoir le rôle et la profession du DG.
5. Assurer une plus grande proximité avec les DG et accroître l'agilité de l'ADGC.
6. Bonifier l'influence de l'ADGC par rapport au Mouvement.
7. Identifier les types de clientèles membres et leurs besoins pour faciliter le travail du DG.

Nous entendons ainsi, et avons commencé dans les travaux mis en place après les résultats du sondage, table sur l'ensemble des orientations fournies dans le cadre de ce sondage.



Il faut faire augmenter le cercle d'influence pour faire diminuer le cercle de préoccupations.

Cadre d'influence

L'hiver dernier, dans la foulée de ses réflexions afin de mieux représenter ses membres, l'Association a pris la décision de se doter d'un nouveau fonctionnement et d'un nouveau cadre d'influence. Dorénavant, une plénière est tenue avant toutes les rencontres du conseil d'administration afin de faire un tour des régions et de cerner les enjeux et préoccupations soulevés par les DG. Le comité *Leadership et influence* se réunit par la suite et systématisé ceux-ci dans un document. Il évalue ensuite les tactiques à mettre en place selon la priorité et l'impact sur l'individu.

Par ailleurs, trois champs d'intervention ont été définis par l'ADGC afin de bien encadrer les enjeux et préoccupations soulevés. De fait, ceux-ci sont regroupés comme suit :

- Développement du DG et de son influence
- Évolution du Mouvement et vision stratégique
- Rôle opérationnel et organisationnel

Ultimement, il a été convenu avec les membres du CA de veiller à augmenter le cercle d'influence en vue de faire diminuer le cercle des préoccupations des DG.

De plus, les administrateurs régionaux ont été désignés comme étant les porteurs de ces dossiers. Une liste des devoirs et responsabilités des administrateurs a d'ailleurs été produite afin de s'assurer de la bonne représentativité de chacune des régions par rapport aux membres.

Congrès : Célébrons la profession de DG

L'édition 2015 du congrès, placée sous le thème *Être DG*, s'est tenue les 9, 10 et 11 septembre 2015 au Fairmont Tremblant. L'humain était au centre des discussions lors de cet événement de ressourcement auquel 185 directrices et directeurs généraux du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ont participé.

Animée par François-Étienne Paré, la journée-conférences s'est avérée un succès avec les présentations de quatre conférenciers venus parler de leurs visions respectives du leadership.

En marge du congrès s'est tenue l'Assemblée générale annuelle, rassemblement où ont été soulignées les 20, 25, 30 et 35 années de service de sept directrices et directeurs généraux du réseau, sans oublier l'hommage offert aux quatre administrateurs sortants du conseil d'administration de l'Association.

Dîner-conférence : Gilbert Rozon — L'inventivité en affaires

Dans la foulée des Assises du Mouvement Desjardins s'est tenu le dîner-conférence annuel de l'ADGC, le 8 avril dernier. Près de 850 directeurs généraux et dirigeants de caisses Desjardins ont alors assisté à la conférence *L'inventivité en affaires* de Gilbert Rozon. L'événement a connu un franc succès, comme l'édition précédente, avec une salle comble. Guidé par le thème de l'inventivité, Gilbert Rozon a raconté les grandes étapes de son parcours de vie et a révélé à l'auditoire comment il a su tirer le maximum de chacune des situations, bonnes et mauvaises, au cours de sa carrière.

Webinaires

Depuis décembre 2014, l'ADGC offre des formations par webinaire à ses membres. Le premier webinaire de l'année a été présenté en décembre 2015. La formation animée par M^{me} Mylène Forget, présidente du cabinet-conseil Massy Forget Langlois relations publiques, a traité de la gestion de crise dans le but d'outiller les DG devant ce genre de situation. En juin 2016 s'est tenu un deuxième webinaire, cette fois sous le thème de l'influence, animé par M^{me} Caroline Ménard, associée chez Brio Conseils, boutique de management spécialisée dans la réinvention des entreprises et des leaders. Au total, 168 DG, en plus de certains de leurs collègues, ont visionné ces webinaires dont les sujets ont été retenus par le comité *Leadership et influence*.

Fonds des régions — Activités locales de ressourcement

À la suite de la décision du CA de l'ADGC, en 2014, de mettre en place une politique administrative afin de relancer l'accessibilité au fonds des régions par les membres de l'Association, un budget annuel de 18 000 \$ y a de nouveau été alloué cette année. Deux régions se sont chacune prévaluées d'une subvention de 2 000 \$ pour organiser des événements de formation, notamment sur l'adaptation au changement, soit celles de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec

Dans un contexte de transformation, l'ensemble des caisses de la région de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec ont souhaité offrir à leur gestionnaire une initiative régionale : le RDV. La thématique 2015 était d'évoluer en tant que gestionnaire au sein d'une culture d'entreprise axée sur le développement des affaires. La subvention de 2 000 \$ a permis d'assumer une partie des honoraires professionnels du conférencier de l'événement, Jasmin Bergeron. Le RDV 2015 a rassemblé 62 participants dont 51 gestionnaires et 7 DG, soit l'ensemble des DG de la région.

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

La région organise aux deux ans un colloque de ressourcement. La thématique abordée lors de l'édition 2015 était celle de la fierté d'être DG. La subvention de 2 000 \$ a permis d'assumer une partie des honoraires professionnels du conférencier de l'événement, Steeven Finn. Neuf DG ont pris part à l'événement, représentant plus de la moitié des DG de la région.

REVUE LEADER

Portraits de leaders

Encore cette année, plusieurs DG se sont démarqués par leur leadership, leur détermination et leur désir d'innover dans leur milieu. Depuis 2013, nous consacrons la section *Portraits de leaders* de la revue pour non seulement leur rendre hommage, mais pour inspirer et rallier leurs collègues à travers le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Cette année, les six éditions de la revue, incluant la version PDF du mois d'août, nous ont permis de souligner le travail exceptionnel de plusieurs d'entre eux :

AOÛT 2015



ALAIN RAÏCHE
Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur — *Un modèle de regroupement*



MARCO BOUCHER
Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest — *Entreprendre la fermeture des centres de services*



LAURENT VILLENEUVE
Caisse Desjardins d'Alma — *Au revoir, Laurent !*

AVRIL 2016



LUC BAZINET
Caisse Desjardins du Haut-Richelieu — *DG d'une caisse aux multiples origines*



YVAN ROUILLÉ
Caisse Desjardins de Saint-Cyprien — *Synchronisé avec le modèle coopératif*



YVES GENEST
Caisse Desjardins de Montmagny — *Influencer, c'est contribuer*

DÉCEMBRE 2015



PATRICK GRAVEL
Caisse Desjardins de Kildare — *L'épreuve de la fermeture*



MARCEL DOSTIE
Caisse des Monts et Vallées de Bellechasse — *La cohésion du réseau serait-elle la clé ?*

FÉVRIER 2016



DANIEL LAMOUREUX
Caisse Desjardins du Nord du Haut-Saint-François — *Nouveau DG pour une caisse nouvelle*



CHARLES MASSICOTTE-BOURBEAU
Caisse Desjardins du Sud des Chenaux — *De gestionnaire à DG*

GOVERNANCE

Membres du CA

Le conseil d'administration de l'ADGC est composé de 21 membres, dont un président élu au suffrage universel, 18 représentants régionaux du Québec, un représentant de l'Ontario et un représentant des Caisses populaires acadiennes. Les membres de chaque région élisent leur représentant au conseil d'administration de l'Association dans le cadre de leur assemblée régionale. Le président est élu pour un premier terme de deux ans et la possibilité de deux termes consécutifs d'une année, et les administrateurs pour un terme de trois ans.



JOHNNY ROY *

20^e président
2017



JEAN-PIERRE CANTIN *

Premier vice-président
(Est-de-Montréal) 2017



CHANTAL PARENT *

Deuxième vice-présidente
(Abitibi-Témiscamingue-
Nord-du-Québec) 2016



HÉLÈNE DROUIN *

Troisième vice-présidente
(Québec-Est) 2017



FRANÇOIS ARIEL *

Secrétaire-trésorier
(Ouest-de-Montréal) 2016

Administrateurs



NATHALIE CHARRON *
[Québec-Ouest-Rive-Sud]
2017



PIERRE DESGRANGES *
[Richelieu-Yamaska]
2018



MARTIN DESROSIERS ***
[Bas-Saint-Laurent]
2018



PAUL GAGNÉ *
[Centre-du-Québec]
2016



ISABELLE GARCEAU ***
[Mauricie]
2017



DENIS GUAY ***
[Saguenay-Lac-Saint-
Jean-Charlevoix-Côte-
Nord] 2016



STÉPHANE LABINE ***
[Outaouais]
2016



ANDRÉ LABEL *
[Caisses de l'Acadie]
2018



JEAN-SIMON MAHEUX *
[Kamouraska-Chaudière-
Appalaches] 2018



PAUL MAYER *
[Caisses de l'Ontario]
2016



NORMAND PRÉVOST *
[Caisses de groupes]
2018



CÉLYNE PRÉVOST *
[Rive-Sud-de-Montréal]
2018



LINDA ROSS *
[Gaspésie-Îles-de-la-
Madeleine] 2016



ANDRÉ THIBAUT *
[Cantons-de-l'Est]
2017



GUY TREMBLAY *
[Lanaudière]
2017



SYLVIE TREMBLAY *
[Laval-Laurentides]
2018



MANON GOUDREULT
Directrice générale

ACTIVITÉS DU CA

Rencontres du CA

Le conseil d'administration de l'ADGC se réunit généralement tous les deux mois. Autant que possible, il fait coïncider ses réunions avec d'autres événements faisant appel à la présence de ses membres, incluant les assises de Desjardins.

Au cours de la dernière année, il a tenu cinq séances ordinaires, en plus d'une séance extraordinaire par voie de conférence téléphonique. Par ailleurs, il a organisé deux rencontres et des téléconférences avec des représentants de la haute direction du Mouvement Desjardins.

Comités

L'Association a mis sur pied quatre comités, soit deux permanents et deux spécifiques. Ces comités veillent à assurer une bonne gouvernance de l'ADGC, à bien représenter ses membres et à leur offrir les services dont ils ont besoin dans le cadre de leurs fonctions de DG. Le président est membre d'office de tous les comités.

Comités permanents

Comité exécutif

Le comité exécutif assure une vigie quant au bon fonctionnement des activités de l'Association en regard des orientations données par le conseil. Il a la charge de superviser plus étroitement les affaires de l'Association. Il assiste la directrice générale dans l'accomplissement de son mandat, en prodiguant des avis, conseils et directives générales.

Membres* :

Jean-Pierre Cantin (premier vice-président),
Chantal Parent (deuxième vice-présidente),
Hélène Drouin (troisième vice-présidente),
François Ariel (secrétaire-trésorier).

Le comité s'est réuni cinq fois pendant l'année en marge de chacune des rencontres du CA, une fois lors d'une rencontre spéciale et une autre fois lors d'une rencontre téléphonique.

Comité de vérification

Le comité de vérification aide le conseil d'administration de l'Association à s'acquitter de sa responsabilité de surveillance des contrôles financiers. À ce titre, il prend connaissance des résultats périodiques et des états financiers annuels de l'Association et assure le suivi des politiques et procédures de gestion des placements afin de faire les recommandations appropriées au conseil. Il est également responsable de proposer le budget annuel de l'Association.

Membres* :

François Ariel (Ouest-de-Montréal),
Sylvie Tremblay (Laval-Laurentides),
Normand Prévost (Caisses de groupe),
Linda Ross (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine).

Le comité s'est réuni six fois pendant l'année afin de revoir les états financiers de l'Association et l'ensemble de ses dépenses.

Comités spécifiques

Les comités spécifiques se réunissent principalement en marge des séances ordinaires du conseil d'administration.

Comité *Leadership et influence*

Le comité *Leadership et influence* a pour mandat de trouver les dossiers d'intérêt pour les membres et sur lesquels l'Association devrait se pencher afin d'être en amont des décisions prises par le Mouvement pouvant avoir un impact sur le réseau des caisses. Ce comité veille aussi à proposer des thèmes et des questions qui serviront à alimenter le blogue, le site internet et les dossiers de la revue *Leader*.

Membres* :

Chantal Parent (Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec)**,
Jean-Pierre Cantin (Est-de-Montréal),
Nathalie Charron (Québec-Ouest-Rive-Sud),
Pierre Desgranges (Richelieu-Yamaska),
Martin Desrosiers (Bas-Saint-Laurent),
Paul Gagné (Centre-du-Québec),
Denis Guay (Saguenay-Lac-Saint-Jean-Charlevoix-Côte-Nord),
Stéphane Labine (Outaouais),
André Lebel (Caisses de l'Acadie),
Jean-Simon Maheux (Kamouraska-Chaudière-Appalaches),
André Thibault (Cantons-de-l'Est),
Guy Tremblay (Lanaudière).

Le comité s'est réuni cinq fois pendant l'année en marge de chacune des rencontres du CA.

Comité *Réseautage et développement des DG*

Le comité *Réseautage et développement des DG* participe à l'élaboration d'un calendrier annuel des événements et soutient la préparation des événements de réseautage et de ressourcement sur le plan des orientations, du contenu et des approches à favoriser. Ce comité veille aussi à déterminer les thèmes qui serviront à des activités de ressourcement ou à la bonification du contenu du site internet.

Membres* :

Linda Ross (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)**,
François Ariel (Ouest-de-Montréal),
Isabelle Garceau (Mauricie),
Célyne Prévost (Rive-Sud-de-Montréal),
Normand Prévost (Caisses de groupe),
Sylvie Tremblay (Laval-Laurentides),
Paul Mayer (Caisses de l'Ontario),
Hélène Drouin (Québec-Est).

Le comité s'est réuni cinq fois pendant l'année en marge de chacune des rencontres du CA.

*Le président est membre d'office de tous les comités.

** Présidente du comité

ÉTATS FINANCIERS

En 2015-2016, l'Association a enregistré un excédent de 41 851 \$ comparativement à un surplus de 8 605 \$ en 2014-2015. L'ADGC compte des revenus totaux de 874 102 \$, en baisse de 154 236 \$ par rapport à 2015, soit près de 15 %. Les dépenses totales de l'Association totalisent quant à elles 832 251 \$, marquées d'une baisse de 187 482 \$, soit 18,4 %.

Voici quelques explications de ces résultats.

Cotisations des membres

Le montant des cotisations se chiffre à 243 354 \$, soit le montant équivalent par rapport au 243 850 \$ enregistrés en 2014-2015. De fait, malgré la diminution du nombre de DG liée aux nombreux regroupements des caisses, l'Association a, quant à elle, connu une augmentation de son membership de près de 5 %. Actuellement, 95 % des DG ont choisi librement d'adhérer à l'ADGC. La cotisation représente près de 28 % des revenus de l'Association, comparativement à près de 24 % l'an dernier.

Portrait de l'évolution du nombre de caisses et de la cotisation annuelle

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (au 30 juin)
Nombre de caisses*	589	536	513	481	451	422	397	376	360	354	344
Revenus de cotisation	219 559 \$	215 729 \$	214 406 \$	212 061 \$	204 000 \$	264 880 \$	253 682 \$	244 694 \$	252 095 \$	243 850 \$	243 354 \$
						Augmentation de la cotisation					
								Augmentation de la cotisation			

*Données tirées des rapports annuels de Desjardins, à l'exception de 2015 et 2016.

**Données tirées des rapports annuels de l'ADGC.

Congrès

Les revenus du congrès de septembre 2015 totalisent 322 821 \$, une baisse de 103 775 \$, par rapport aux revenus de 426 596 \$ de l'année précédente. La diminution s'explique par la prise en charge des dépenses liées à l'hébergement directement par les DG, affectant autant les revenus que les dépenses, ainsi que par une légère baisse du taux de participation. Les dépenses du congrès ont, quant à elles, été de 300 789 \$, soit une baisse de 30 % par rapport au montant de 427 416 \$ pour le congrès 2014.

Dîner-conférence

Au total, près de 900 personnes ont participé au dîner-conférence, soit pratiquement la même participation que l'année précédente. Les revenus de la conférence, incluant les commandites, totalisent 106 110 \$, soit une augmentation de 9,5 % par rapport aux revenus de 96 945 \$ de l'année dernière. Cette hausse est liée au taux de participation jumelé à une tarification distincte pour les membres et non-membres. Les dépenses sont, quant à elles, de 79 450 \$, demeurant stables comparativement à 78 844 \$ en 2014-2015. L'activité enregistre un excédent net de 26 660 \$ par rapport à 18 101 \$ l'année précédente.

Revue de l'Association (publication)

En 2015-2016, les revenus afférents à la revue, incluant les abonnements et la publicité, totalisent 193 205 \$, soit une baisse de 24 944 \$ par rapport à ceux de l'année précédente. Cette baisse s'explique par la non-reconduction de certains contrats de publicité, ainsi que par la baisse des abonnements, en partie attribuable à la réduction du nombre de caisses.

Les dépenses liées s'élèvent à 100 371 \$, soit une baisse de 5 806 \$. L'excédent de 92 834 \$ est donc inférieur au montant de 111 972 \$ enregistré l'an dernier.

Autres événements

Les charges pour les autres événements sont passées de 56 442 \$ en 2014-2015 à 4 900 \$ cette année. On note également une absence de revenu par rapport à un montant de 37 625 \$ l'année dernière. Ces écarts de dépenses et de revenus s'expliquent principalement par la non-reconduction en 2015-2016 de l'événement Grandes tendances. Les dépenses de 4 900 \$ représentent les frais afférents à l'organisation des webinaires de décembre 2015 et de juin 2016.

Frais d'administration

Les frais d'administration se chiffrent à 280 614 \$ comparativement à 279 901 \$ pour l'exercice précédent, stables par rapport à l'exercice précédent. Les dépenses principales associées à ce poste sont les honoraires de direction générale, de secrétariat, de comptabilité et de consultation, ainsi que les frais informatiques, de téléphone, de bureautique et autres.

Conseil d'administration et autres comités

Les dépenses du conseil d'administration et des autres comités totalisent 62 127 \$ pour 2015-2016, une baisse de 4 826 \$ par rapport à 66 953 \$ en 2014-2015. Cet écart s'explique par la mise en place d'ententes avec les hôtels retenus et par une gestion serrée des coûts.

Intérêts

Les intérêts sur placements reçus cette année totalisent 8 612 \$, comparativement à 5 173 \$ l'année précédente. Cette hausse s'explique par l'échéance en août 2015 de deux épargnes à terme engendrant le versement des intérêts liés.

Bilan

L'actif, constitué principalement des liquidités, des dépôts à terme, des sommes à recevoir, des frais payés d'avance et des placements, se chiffre à 542 429 \$ comparativement à 546 021 \$ en 2014-2015, soit une baisse de 3 592 \$. Le montant des comptes clients et autres créances s'élève à 42 967 \$, par rapport à un montant de 84 838 \$ en 2014-2015. Cet écart s'explique principalement par la non-reconduction en 2016 de la soirée Grandes tendances. L'événement, tenu en juin 2015, avait engendré des revenus de 37 625 \$ dont la majorité n'avait pas été encaissée en fin d'année fiscale, entraînant des comptes clients plus élevés. Outre cette baisse, le montant des comptes clients s'explique également par des ententes de paiements échelonnées avec certains annonceurs pour la revue *Leader*.

Le passif, quant à lui, se chiffre à 71 201 \$ comparativement à 116 644 \$, une baisse de 45 443 \$ par rapport à 2014-2015. Cette variation s'explique en partie par l'absence de découvert bancaire au 30 juin 2016 comparativement à un découvert de 10 501 \$ l'année précédente. On note également une diminution des produits reportés de 35 892 \$, soit une baisse de 2 000 \$ en commandites perçues d'avance pour le congrès et une diminution de 34 000 \$ en revenus de publicité perçus d'avance.

L'actif total est passé de 546 021 \$ pour 2014-2015 à 542 429 \$ pour 2015-2016.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de *Association des directrices et des directeurs généraux de caisses Desjardins*

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme *Association des directrices et des directeurs généraux de caisses Desjardins*, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et notamment de son évaluation des risques

que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme *Association des directrices et des directeurs généraux de caisses Desjardins* au 30 juin 2016 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Brossard | Le 10 août 2016
CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A105474

RÉSULTATS

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

	2016	2015
	\$	\$
Produits		
Cotisations des membres	243 354	243 850
Congrès	322 821	426 596
Conférence annuelle	106 110	96 945
Publication	193 205	218 149
Autres événements		37 625
Intérêts	8 612	5 173
	874 102	1 028 338
Charges		
Frais d'administration	280 614	279 901
Congrès	300 789	427 416
Conférence annuelle	79 450	78 844
Publication	100 371	106 177
Autres événements	4 900	56 442
Réunions du conseil d'administration et autres comités	62 127	66 953
Politique de Fonds	4 000	4 000
	832 251	1 019 733
Excédent des produits par rapport aux charges	41 851	8 605

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

					2016	2015
	Fonds des régions	Fonds d'aide aux directrices et aux directeurs généraux relatif à des services professionnels liés au métier	Fonds d'aide au regard de plaintes relatives au harcèlement psychologique	Fonds relatif au développement de la fonction de directrice ou de directeur général de caisse	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	43 598		13 797	6 712	365 270	429 377
Virements interfonds (note 3)		20 509	(13 797)	(6 712)		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(4 000)				45 851	41 851
Solde à la fin	39 598	20 509			411 121	429 377

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

	2016	2015
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	41 851	8 605
Élément hors caisse		
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	(30 516)	(81 854)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	11 335	(73 249)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme	(109 551)	(100 620)
Encaissements de dépôts à terme	154 492	51 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	44 941	(49 620)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	56 276	(122 869)
Encaisse au début	(10 501)	112 368
Encaisse (découvert bancaire) à la fin	45 775	(10 501)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SITUATION FINANCIÈRE

au 30 juin 2016

	2016	2015
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	45 775	
Dépôts à terme	56 545	61 409
Placements garantis liés à la performance des marchés		40 077
Comptes clients et autres créances (note 4)	42 967	84 838
Frais payés d'avance	97 142	59 697
	242 429	246 021
Long terme		
Dépôts à terme	300 000	300 000
	542 429	546 021
PASSIF		
Court terme		
Découvert bancaire		10 501
Comptes fournisseurs et charges à payer	31 476	30 526
Produits reportés	39 725	75 617
	71 201	116 644
ACTIF NET		
Fonds des régions	39 598	43 598
Fonds d'aide au regard de plaintes relatives au harcèlement psychologique		13 797
Fonds relatif au développement de la fonction de directrice ou de directeur général de caisse		6 712
Fonds d'aide aux directrices et aux directeurs généraux relatif à des services professionnels liés au métier	20 509	
Non affecté	411 121	365 270
	471 228	429 377
	542 429	546 021

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2016

1. Statuts et objectif de l'organisme

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de regrouper des directrices et des directeurs généraux de caisses Desjardins en vue d'aider à leur avancement moral, scientifique, social et économique. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Cotisations des membres

Les produits de cotisations des membres sont reportés et constatés selon la méthode linéaire sur la durée de la cotisation, à la condition qu'un accord existe entre les parties, que les cotisations soient déterminées ou déterminables et que le recouvrement soit raisonnablement assuré.

Produits autres que les cotisations

Les droits d'inscription à la conférence annuelle, aux formations, aux autres événements et au congrès sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la portion des produits provenant du congrès encaissée mais non encore gagnée est comptabilisé à titre de produits reportés à l'état de la situation financière.

Les droits d'adhésion à la revue *Leader* sont comptabilisés sur la durée de l'abonnement et les revenus publicitaires, au moment de la publication de la revue.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

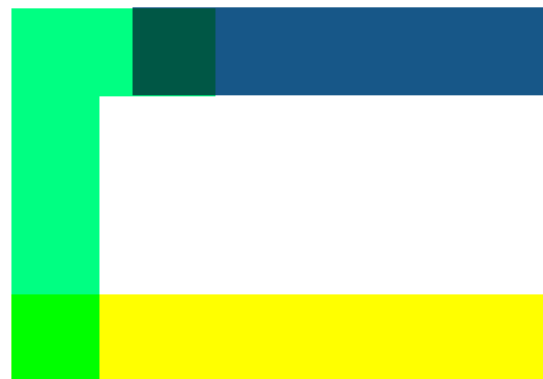
À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Par la suite, le Fonds d'aide au regard de plaintes relatives au harcèlement psychologique et le Fonds relatif au développement de la fonction de directrice ou de directeur général de caisse ont été dissous.

3. Virements interfonds

Au cours de l'exercice, l'organisme a créé un nouveau fonds, soit le Fonds d'aide aux directrices et aux directeurs généraux relatif à des services professionnels liés au métier. L'organisme y a transféré des ressources totalisant 20 509 \$, soit 13 797 \$ du Fonds d'aide au regard de plaintes relatives au harcèlement psychologique et 6 712 \$ du Fonds relatif au développement de la fonction de directrice ou de directeur général de caisse.



4. Comptes clients et autres créances

	2016	2015
	\$	\$
Comptes clients	38 399	76 999
Taxes à la consommation		3 358
Intérêts courus	4 568	4 481
	42 967	84 838

5. Opérations entre apparentés

	2016	2015
	\$	\$
Opérations conclues avec le gestionnaire (a)		
Honoraires de gestion	150 000	150 000
Secrétariat	70 000	64 274
Frais opérationnels	21 469	43 469
Loyer	15 600	15 600

(a) Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

6. Engagement

L'organisme s'est engagé, en vertu d'un contrat échéant le 9 janvier 2018, à verser une somme de 367 350 \$ pour la gestion, la planification et l'organisation de l'ensemble de ses activités (incluant les frais de location de bureau et le matériel). Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 244 900 \$ en 2017 et à 122 450 \$ en 2018.

7. Instruments financiers

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse, aux dépôts à terme et aux placements garantis liés à la performance des marchés est considéré comme négligeable puisqu'ils sont détenus dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement :

– Risque de taux d'intérêt :

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

Les actifs financiers de l'organisme, totalisant 445 287 \$ (482 966 \$ au 30 juin 2015), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

8. Chiffres de l'exercice précédent

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

ANNEXES

pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 (non audité)

ANNEXE A

	2016	2015
	\$	\$
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Honoraires de gestion	150 000	150 000
Secrétariat	70 000	64 274
Assurances	818	818
Communications	9 106	9 068
Fournitures de bureau	1 340	2 429
Frais bancaires	712	903
Frais de déplacement	1 971	2 636
Frais informatiques	4 191	7 053
Loyer	15 600	15 600
Services professionnels	15 996	16 460
Frais liés aux nouveaux membres	5 366	6 569
Autres	5 514	4 091
	280 614	279 901

ANNEXE B

	2016	2015
	\$	\$
PUBLICATION		
Imprimerie	13 586	14 012
Rédaction	48 400	49 468
Graphisme et photos	32 500	38 200
Envois	2 545	3 772
Infolettre	3 000	
Autres	340	725
	100 371	106 177

Administration

L'équipe du secrétariat

Manon Goudreault

Directrice générale
manon@adgcq.com

Julie-Anne O'Neil

Responsable, communications et relations avec les membres
julie-anne@adgcq.com

Maude Limoges-Mongeau

Adjointe à la direction
maude@adgcq.com

François Pratte

Rédacteur en chef, revue *Leader*
francois@adgcq.com

Coordonnées

368, rue Notre-Dame Ouest,
bureau 500 — Montréal QC H2Y 1T9

T: 514.564.8752

F: 514.289.1036

Courriel: info@adgcq.com

Site web: www.adgcq.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016

Vendredi 9 septembre 2016, à 8 h

CHÂTEAU MONT-SAINTE-ANNE
500 Boulevard du Beau-Pré,
Beaupré, Québec G0A 1E0

